

<b>Intitulé du poste</b>	<b>Enseignant spécialisé Equipe Mobile d'Appui et d'Accompagnement DITEP</b>
<b>Affectation :</b>	Unité d'enseignement du Dispositif ITEP intégré Association les Petits Princes de La Sarthe
<b>Lieu de travail et secteur d'intervention</b>	DITEP des Aubry's Champagné, écoles et collèges du public du département Sous l'autorité fonctionnelle et organisationnelle de la co-Direction de l'ITEP
<b>Missions</b>	<p>Mission 1 : intervention directe ou indirecte auprès des élèves en inclusion scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenir/accompagner des élèves des classes ordinaires, âgés de 3 à 16 ans, qui cumulent un ensemble de difficultés générant un comportement qui perturbent leur socialisation et leur accès aux apprentissages.</li> <li>- répondre aux besoins repérées par les enseignants des classes et par les enseignants spécialisés des RASED (pour le 1<sup>er</sup> degré), lorsque les réponses apportées au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement - y compris les aides spécialisées - s'avèrent insuffisantes</li> <li>- observer/évaluer l'élève en situation scolaire et établir un bilan qui sera examiné en réunion d'équipe (EMAA)</li> </ul> <p>Mission 2 : appui auprès des équipes pédagogiques et des personnels éducatifs (AESH)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collaborer avec les équipes afin d'apporter une réponse concertée</li> <li>- co-construire les pratiques spécifiques des différents acteurs par une posture réflexive et systémique</li> <li>- sensibiliser les équipes aux difficultés à expression comportementale</li> </ul> <p>Mission 3 : fonctions administratives (écrits, réunions,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir un bilan permettant l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé. Les rôles et les missions complémentaires de l'enseignant, de l'éducateur ainsi que de l'équipe scolaire et de soins y sont clarifiés. La prise en charge alternée entre les activités pédagogiques, éducatives et sociales est détaillée dans le cadre de l'élaboration</li> <li>- participer aux réunions de service et aux groupes de travail départementaux le cas échéant.</li> <li>- renseigner de manière hebdomadaire le Dossier Unique de l'usager : compte rendu de suivi, compte rendu de rencontres/réunions, « activité » ...</li> </ul>
<b>Compétences / expérience / qualification requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la prise en charge d'élèves présentant des difficultés à expression comportementale</li> <li>- Connaissance du système éducatif, des programmes et du socle commun,</li> <li>- Aptitudes à collaborer, à travailler en équipe pluri-catégorielle et à prendre du recul</li> <li>- Sens du contact et du dialogue avec les partenaires</li> <li>- Disponibilité, mobilité sur un secteur donné,</li> </ul> <p>- Titulaire du CAPSAIS ou CAPA SH ou du CAPPEI</p>

<b>Quotité</b>	<p>Obligations de Service d'un professeur des écoles affecté dans un établissement médico-social : 24h d'enseignement par semaine plus 108h annualisées. Validation par anticipation du planning hebdomadaire par le chef de service</p> <p>Déplacements : mise à disposition de véhicules de service par le Dispositif ITEP (réservation par anticipation). Possibilité d'utiliser le véhicule personnel (ordre de mission pour les déplacements hors Le Mans et couronne mancelle) ne pouvant donner lieu à versement de frais de déplacements</p>
----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------